



Québec, le 20 mars 2017

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès aux documents, reçue en date du 13 mars 2017, relativement à l'obtention de :

- Information sur le budget du ministère ainsi que sur le budget de chacun des organismes partenaires du ministère (tel que les Offices de jeunesse internationaux).

Les informations relatives au budget 2016-2017 du ministère des Relations internationales et de la Francophonie, sont rendues publiques à l'adresse suivante :

https://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/budget_depenses/16-17/creditsMinisteresOrganismes.pdf

Concernant votre demande, vous trouverez les réponses aux pages 151 à 154.

Conformément à l'article 51 de la Loi, vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée

Alain Olivier
Responsable de l'accès aux documents

AO/cp - PJ